

CHRONOLOGIE DU CONFLIT SUR LES RETRAITES ET DES POSITIONS DE FORCE OUVRIERE

14 janvier. François Fillon, lors de ses vœux à la presse, [met les retraites sur la table](#).

Le Premier ministre assure que son gouvernement examinera, sans tabou, *tous les instruments* qui sont à sa disposition pour réformer les retraites.

17 janvier. Vendredi, lors de ses vœux aux patronat et syndicats, le Président de la République a évoqué à demi-mot un nouvel allongement de la durée de cotisation.

Pour Jean-Claude Mailly (FO), « ce serait là une option inacceptable ».

30 janvier. Un rapport officiel sur de nouveaux modes de calcul des pensions vient d'être présenté.

FO juge que **les solutions avancées contribueraient à baisser le niveau des pensions et réduirait les solidarités.** Elle réclame un meilleur financement.

16 février. Les discussions devraient démarrer en avril pour se conclure début septembre par un projet de loi.

FO prévient: **« le recul de l'âge légal de départ à 60 ans et/ou allongement de la durée de cotisation sont les lignes rouges à ne pas dépasser. »**

16 février. [Sommet social à l'Elysée](#).

La confédération FO ne s'est pas associée lundi à une déclaration à minima approuvée par d'autres syndicats. Elle a pointé du doigt le risque de voir se répéter le scénario de 2003.

18 février. Pour la Commission Exécutive de Force Ouvrière, la volonté des pouvoirs publics de réduire les dépenses publiques et sociales est lourde de conséquences néfastes pour les travailleurs et la république sociale. Elle se traduit, en particulier par une remise en cause des services publics, raison pour laquelle Force Ouvrière demande un abandon de la RGPP, et par des atteintes graves aux régimes sociaux, dont les retraites.

23 mars. Un remaniement plus tard, le dossier des retraites quitte les mains de Xavier Darcos pour atterrir dans celles d'Eric Woerth.

Mobilisation tous azimuts aujourd'hui en France. Des grèves et des manifestations sont prévues dans le public et le privé à l'initiative de plusieurs syndicats, dont FO qui a appelé séparément à l'action avec un seul mode d'ordre: la défense des retraites

JEAN-CLAUDE MAILLY : « LES RETRAITES, C'EST LA MÈRE DE TOUTES LES REVENDICATIONS »

8 avril. Suivant la résolution adoptée la semaine dernière par le Comité confédéral national (CCN) de FO, le Secrétaire général de la centrale, Jean-Claude Mailly, s'est adressé hier à ses homologues pour leur proposer de lancer un appel commun, au moment opportun, à 24 heures de grève interprofessionnelle axée sur la défense des retraites. Réussie, une telle initiative placerait le gouvernement dans une situation délicate: ne pas répondre aux attentes alors que le pays aurait été bloqué pendant 24 heures serait, pour lui, prendre un risque important, écrit-il, dans un courrier envoyé mercredi à chacun des secrétaires généraux et présidents de confédérations syndicales.

12 avril. [Ouverture officielle](#) du chantier avec le début de la concertation gouvernement-partenaires sociaux au ministère du Travail. Et premier blocage: le gouvernement ne cache plus qu'il veut trouver le moyen de faire travailler plus longtemps, quand pour les syndicats la règle des 60 ans est intouchable.

Jean-Claude Mailly : « plus qu'un début de concertation, il s'agissait d'un début de confrontation ».

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de paris Nord

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ urfopn@wanadoo.fr

🌐 www.focheminotsparisnord.com

☎ 01 55 31 51 60

ou 215 160

☎ 01 55 31 54 91

ou 215 491



14 avril. Le Conseil d'orientation des retraites rend son rapport, faisant état de déficits plus importants que prévus.

Force Ouvrière n'est en rien engagée sur le diagnostic. L'avalanche de chiffres annonciateurs de catastrophes ne doit pas nous faire oublier que l'équilibre de nos régimes de retraite passe par une répartition différente des richesses produites au profit des revenus du travail piste que le rapport du COR ne traite pas.

1er mai. Les manifestations et les rassemblements pour la défense des retraites ont réuni plusieurs milliers de personnes à travers la France à l'appel de FO.

4 mai. Force Ouvrière a proposé aux autres organisations un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle franche, public et privé.

Assumant ses prises de position et soulignant que l'avant projet de loi devrait être connu vers la mi-juin, **la CE de Force Ouvrière décide d'appeler le 15 juin à une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation à Paris.**

12 mai. Depuis mars 2009, Force Ouvrière explique que les manifestations ricochets ne sont pas efficaces et qu'il serait nécessaire d'appeler ensemble (action commune) à une journée de grève interprofessionnelle. N'ayant pas obtenu de réponse positive, Force Ouvrière ne se contente pas de dire ce qu'il faut faire. Elle fait ce qu'elle dit. Le 4 mai nous avons décidé d'appeler à une journée de grève interprofessionnelle et à une manifestation à Paris le 15 juin 2010 avec un appel aux salariés et aux autres syndicats. Le 6 mai, cinq autres organisations syndicales ont décidé d'une mobilisation le 27 mai sur le même modèle que le 23 mars dernier.

16 mai. Le gouvernement publie son document d'orientation, qui retrace ses principales pistes de réforme.

Le [travailler plus longtemps](#) se confirme.

Pour sa réforme, le gouvernement prévoit de jouer à la fois sur la hausse de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à 60 ans.

11 juin. Retraites: la CFDT prête à cotiser plus longtemps. Sur le dossier sensible des retraites, le syndicat, réuni en congrès à Tours, n'a pas fermé la porte à un allongement de la durée de cotisation. Même si cet allongement reste conditionné à une réforme globale du système.

Thibault applaudi au congrès de la CFDT. Arrivé en milieu de matinée au congrès de la CFDT, qui se tient à Tours, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a été accueilli chaleureusement par les congressistes.

14 juin. Jean-Claude Mailly : « FO n'est pas favorable à l'allongement de la durée de cotisation. Nous l'avons toujours dit, depuis le début on est en désaccord là-dessus avec la CFDT.

C'est incompatible avec la défense de la retraite à 60 ans. On voit déjà les conséquences de l'allongement de la durée de cotisation de 37,5 à 40 ans décidée en 2003 : de plus en plus de salariés, beaucoup de femmes et de précaires, ne peuvent déjà plus partir à 60 ans. En allongeant encore à 41, 42 ou 43 ans comme le souhaite François Fillon qui se soucie surtout des marchés, la retraite à 60 ans, ce sera un mirage. »

15 juin. Extrait du discours de Jean-Claude Mailly à la fin de la manifestation :

« Nous sommes aujourd'hui plus de 70.000 à manifester à Paris et à avoir répondu à l'appel lancé par Force Ouvrière à cette manifestation et à 24 heures de grève interprofessionnelle.

Nous avons même mobilisé au-delà de nos rangs, ce qui montre que sur des bases claires, une unité d'action est possible. »

16 juin. Ça y est, Eric Woerth dévoile le projet : l'âge légal de départ est repoussé de deux ans.

FO RÉCLAME LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES.

18 juin. Ultime round de concertations, avant un dernier arbitrage. Le projet est jugé injuste par 66% des Français.

FO DÉTERMINÉE À OBTENIR LE RETRAIT DU PROJET SUR LES RETRAITES.

Pour la confédération, seul ce mot d'ordre permettra de rassembler clairement les salariés et de solidifier une action commune avec les autres syndicats.

29 juin. Les syndicats, à l'exception de la CFE-CGC, ont décidé d'une journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire.

13 juillet. Woerth présente le projet en Conseil des ministres.

20 juillet. Le dossier arrive en commission à l'Assemblée. Les députés entament à huis clos l'examen de la réforme.

16 août. Le leader de FO Jean-Claude Mailly estime que **la mobilisation appellera nécessairement des suites pour faire plier le gouvernement,** en rappelant que son organisation propose une journée de grève interprofessionnelle.

23 août. Force Ouvrière réaffirme qu'elle participera pleinement aux actions et manifestations du 7 septembre sur l'ensemble du territoire **sur la base de l'exigence de retrait ou d'abandon du texte gouvernemental.**

26 août. Les Fédérations de Cheminots FO, CFTC et CFE-CGC estiment que la nouvelle contre réforme des régimes de retraite prévu par le gouvernement est inacceptable.

Elles considèrent que les grèves saute-moutons ne créent pas le rapport de force nécessaire au retrait du projet Woerth.

En conséquence, dans les régions où elles sont représentatives, les organisations syndicales FO, CFTC et CFE-CGC vont déposer un préavis de grève reconductible à partir du 06 septembre 2010 à 20h00.

7 septembre. Pour cette première journée, calée juste après la rentrée, 2,7 millions de manifestants défilent, selon les syndicats alors que l'Intérieur n'en comptabilise que 1,12 million. Le lendemain, en conseil des ministres, Sarkozy proposera des aménagements sur les carrières longues et la pénibilité, tout en restant inflexible sur le cœur de la réforme, notamment le report de l'âge légal de départ à 62 ans.

Pour Force Ouvrière, si le gouvernement et le parlement ne répondent pas, d'autres actions seront bien entendu nécessaires. Ce sera sur la base du retrait ou abandon et dans l'unité d'action.

Force Ouvrière maintient son exigence de retrait du projet de loi.

Elle sera dans l'action le 23 septembre avec les autres organisations syndicales sur son propre mot d'ordre. Ses syndicats mèneront des actions le 15 septembre en fonction des possibilités au plan local.

7 septembre. À la mi-journée, les Fédérations de Cheminots FO, CFTC et CFE-CGC se félicitent du succès de la mobilisation des cheminots avec l'ensemble des salariés du public et du privé face à l'attaque du gouvernement contre les régimes de retraites.

Une grève illimitée, rassemblant les salariés du public et du privé, reste la seule solution pour combattre cette réforme des retraites injuste et inéquitable.

Les Fédérations de Cheminots FO, CFTC et CFE-CGC restent déterminées à s'opposer à cette réforme, dont elles réclament le retrait.

15 septembre. Au terme d'une nuit de débats les députés adoptent en première lecture le projet de loi, qui part ensuite à la commission des affaires sociales du Sénat.

À l'appel de plusieurs syndicats, dont l'Union régionale FO Ile-de-France, des milliers manifestants se sont retrouvés mercredi en face de l'Assemblée nationale pour marquer de nouveau leur hostilité à la réforme des retraites.

16 septembre. La Commission exécutive de Force Ouvrière confirme que le projet de loi sur les retraites, élément clef du plan d'austérité, est inacceptable et injuste et doit donc être retiré ou abandonné pour obtenir une autre réforme respectueuse des droits et du progrès social pour toutes les générations.

20 septembre. La réussite du 23 septembre déterminera la perspective pouvant être envisagée afin d'amener le gouvernement à reculer sur son projet, l'objectif pour FO étant d'obtenir son abandon pour une autre réforme. FO considère que la détermination et l'attente des salariés appellent une responsabilité importante des organisations syndicales au niveau national. Unité d'action, clarté et détermination seront décisives.

C'est pourquoi FO a réaffirmé sa proposition aux autres organisations syndicales d'un appel unitaire à 24 heures de grève interprofessionnelle.

23 septembre. La journée intersyndicale contre la réforme des retraites met dans la rue 3 millions de personnes.

Pour FO, la détermination des salariés exprimée ce 23 septembre marque un rejet profond du projet du gouvernement. Après le vote à l'Assemblée nationale et alors que doit s'engager le débat au Sénat, pour FO le retrait de ce projet pour une autre réforme, garante des droits des salariés, doit être affirmé plus fort encore.

24 septembre. À l'issue d'une réunion des syndicats, deux nouvelles journées de mobilisations ont été décidées les 2 et 12 octobre.

Pour FO, l'unité d'action doit permettre d'amplifier la demande de retrait du projet de loi.

2 octobre. Pour la première fois un samedi, 899.000 personnes [manifestent](#), selon le ministère de l'Intérieur.

4 octobre. À l'occasion de la réunion entre syndicats du 4 octobre, **FO a proposé une nouvelle fois aux autres organisations un appel unitaire à 24 heures de grève, public et privé, pour renforcer la mobilisation engagée pour combattre le projet gouvernemental sur les retraites.**

5 octobre. Au tour des sénateurs de s'emparer du texte.

7 octobre. Les lycéens [rejoignent le mouvement](#). Plusieurs actions de blocages et manifestations ont lieu.

8 octobre. Le CCN (le «parlement de FO») dans sa résolution adoptée à l'unanimité, appelle les salariés à la grève et aux manifestations le 12 octobre et à discuter dans leurs assemblées générales des conditions à mettre en œuvre pour obtenir le retrait du texte.

Constatant le dépôt de préavis de grève illimitée, **le CCN affirme son soutien aux structures syndicales FO qui s'engagent dans la reconduction du mouvement, considérant que c'est la voie à suivre, dans l'unité d'action la plus large possible, pour obtenir satisfaction.**

12 octobre. Record de participation pour cette journée d'action et de grève, notamment grâce aux jeunes: 3,5 millions de manifestants, annoncent les syndicats, 1.230.000 selon l'Intérieur. Dans plusieurs secteurs dont les transports, des préavis de grève reconductible sont déposés.

14 octobre. Les lycéens descendent en masse dans la rue. « **On est dans un combat, les grèves reconductibles font partie de la pression et partout où des syndicats FO sont ou seront engagés dans des actions de ce type, nous les soutiendrons** » a indiqué Jean-Claude Mailly. Pour lui, le gouvernement en restant complètement bloqué sur ses positions en est le seul responsable de la situation.

16 octobre. Journée de manifestations à l'appel de l'intersyndicale, pour la deuxième fois organisée un samedi. Les syndicats comptent *près de trois millions* de personnes dans les rues, 825.000 selon l'Intérieur.

Cela marque, selon FO, à un moment clé du dossier de la retraite, **une très large adhésion à l'exigence du retrait du projet du gouvernement pour une autre réforme et une très forte détermination.**

19 octobre. Sixième journée d'action qui rassemble, dans les cortèges, 1,1 (selon la police) à 3,5 (syndicats) millions de personnes. Sarkozy dénonce les *casseurs*, rappelle qu'il a ordonné le déblocage de la totalité des dépôts et répète que la réforme ira à son terme.

Pour le bureau confédéral de FO, **le mouvement dispose encore de réserves, en particulier celle consistant en un appel unitaire à 24 heures de grève franche** pour dynamiser encore plus fortement la coordination et la détermination de la mobilisation.

21 octobre. Le sénat vient d'adopter un amendement, après l'art. 3 qui prévoit d'organiser à compter du 1er semestre 2014 une réflexion nationale sur les objectifs et les caractéristiques d'une réforme systémique de la prise en charge collective du risque vieillesse.

Pour Force Ouvrière le système actuel est perfectible et une réforme est nécessaire mais **ce qui est systémique, c'est la crise économique actuelle**, ce ne doit pas être la réforme des retraites.

22 octobre. Vote du projet de loi au Sénat, après quelque 150 heures de débats.

25 octobre. La commission mixte paritaire (sept députés, sept sénateurs) se réunit pour unifier les versions des deux chambres.

Pour briser le mouvement de contestation contre son projet de loi, le gouvernement a donné ordre aux Préfets de réquisitionner les salariés grévistes.

Le secrétaire général de la confédération FO, Jean-Claude Mailly a condamné ce recours aux réquisitions de salariés en grève, avant d'indiquer, que de mémoire, la dernière fois qu'on a connu ça, c'était en 1963 avec les mineurs de charbon. Et pour lui, ce n'est pas acceptable.

27 octobre. Au lendemain du vote solennel au Sénat, le texte de compromis est adopté définitivement à l'Assemblée.

28 octobre. Septième journée de mobilisation et de manifestations dans toute la France.

Pour Jean-Claude Mailly, le vote de la loi ne doit pas marquer la fin de la contestation.

A quand un appel unitaire de toutes les confédérations à la grève générale ?

REJOIGNEZ LE SYNDICALISME LIBRE, INDEPENDANT ET CONFEDERE, REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE !

